

**Propositions financières - Budget Primitif 2015**

**Rapport n° CD/2015/35**

**Service Chef de file :**

Direction de la mobilité

**Service(s) associé(s) :**

Service Parc des véhicules et bacs rhénans

Résumé :

Le domaine des voies d'eau concerne pour 2015 et au titre de la continuité du réseau routier départemental, la nécessité de maintenir l'activité des 3 bacs rhénans (Rhinau, Drusenheim et Seltz), tant en investissement qu'en exploitation courante.

**Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions**

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2015
PAT	Direction des Routes	1 222 200,00
	<b>TOTAL</b>	<b>1 222 200,00</b>

**1131 – Bacs rhénans**

**Crédits proposés pour le BP 2015 : 1 222 200,00 €**

L'exploitation des bacs rhénans est assurée en régie par le Département du Bas-Rhin depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, date d'échéance de la convention qui en confiait la gestion au Service de la Navigation.

Sur l'ensemble des crédits proposés, 350 000 € sont réservés aux dépenses d'investissement et 872 200 € concernent les crédits de fonctionnement.

Les dépenses d'investissement sont dorénavant définies dans une AP pluriannuelle intitulée INVESTBAC, programmée sur la période 2014-2018, inscrite pour un montant de 900 000 €. Il est proposé d'inscrire sur cette AP, 350 000 € de crédits de paiement pour 2015, dont 90 000 € seront consacrés à la troisième phase de remotorisation des deux bacs automoteurs, 30 000 € pour renouveler le système de détection incendie du bac *Drusus*, 10 000 € pour l'installation de la vidéo surveillance au bac *Rhénanus*, et 20 000 € pour renouvellement de divers équipements obsolètes.

Une enveloppe spécifique de crédits d'investissement de 200 000 € (dont 50 000 € d'études) est consacrée à la mise en chantier naval du bac *Saletio*, procédure très complexe qui nécessite la mise en œuvre de moyens importants.

L'essentiel des crédits de fonctionnement correspond à la fourniture du carburant pour les deux bacs automoteurs (350 000 €), à la maintenance de la chaîne cinématique et aux frais d'entretien préventif et curatif des trois bacs (425 000 €). Les autres dépenses de fonctionnement concernent l'énergie électrique, les fournitures d'entretien et de petits équipements, les véhicules de liaison, et le petit entretien matériel et outillage, nécessaires au bon fonctionnement du service.

S'agissant des recettes, les inscriptions proposées s'élèvent à 346 700 €. Elles correspondent pour un montant de 335 000 € à la participation de l'Allemagne aux frais d'investissement et de fonctionnement engagés sur le bac *Drusus* assurant la liaison Drusenheim / Greffern, auxquels l'Allemagne participe à raison de 50 % de la dépense globale, en application de la convention signée entre le Département du Bas-Rhin et le Land

de Bade-Wurtemberg le 30 septembre 1966. Les 11 700 € de recettes complémentaires proviennent du remboursement par Europa Park de la prestation de service, assurée sur sa demande par le bac *Rhenanus*, de deux heures supplémentaires de fonctionnement pendant l'ouverture hivernale du parc (décembre).

Code	Libellé Mode d'action	Projet Budget Primitif 2015
1131	Bacs rhénans	1 222 200,00
	<b>TOTAL</b>	<b>1 222 200,00</b>

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental approuve les dispositions du présent rapport traduites dans le budget primitif 2015.*

Strasbourg, le 10/04/15

Le Président,



Frédéric BIERRY